





MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE COVID-19

- > Inscription en ligne obligatoire. Aucune inscription ne sera prise sur place
- > Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale
- > Organisation et propositions de créneaux horaires pour le retrait des dossards
- > Adaptation du site retenu avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique pour la récupération des dossards
- > Port du masque lors du retrait des dossards, dans le sas de départ, dans les zones de ravitaillement situées sur le parcours et après le passage d'arrivée dans la zone ravitaillement et de remise de médaille
- > Installation des bénévoles à des postes de travail séparés et port du masque FPP2
- > Présentation des pièces d'identité sans contact
- > Sur les ravitaillements liquides, bouteille individuelle mise à disposition des coureurs. Les boissons énergétiques seront servies par des bénévoles dans des gobelets à usage unique. Pour les ravitaillements solides, il sera proposé des portions individuelles
- > La zone d'arrivée sera barriérée et interdite aux non-participants et au public
- > Dans la zone restauration, le personnel de service (traiteur) sera équipé de gants et de masques. Le retrait du plateau repas se fera sur un poste où sera positionné un marquage de distanciation au sol. Lors de la prise du repas à table, les personnes devront respecter un mètre entre chacune d'elles
- > Dans la zone buvette, le personnel de service (professionnel) sera équipé de gants et de masques. Le retrait de la boisson se fera sur un poste ou sera positionné un marquage de distanciation au sol. Il n'y aura pas de possibilité matérielle de boire son verre au comptoir
- > Mise en place d'un parcours à sens unique permettant la gestion d'un flux unique, imposant au coureur ayant terminé sa course, de poursuivre son chemin pour se rendre au ravitaillement d'arrivée et se rendre à la sortie du sas d'arrivée. Les distributions (ravitaillement et médailles seront assurés par des bénévoles équipés de masque FPP2 + gants)
- > Les résultats ne seront pas affichés sur le site d'arrivée. Ils seront consultables en ligne sur le site de l'organisateur
- > Le protocole de remise des prix sera exceptionnellement limité aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes pour chacune des courses
- > Mise en place d'un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (sur-blouse, gants, masque FFP2, gel hydroalcoolique, filière DASRI, matériel diagnostic dédié)
- > Le médecin référent sur l'épreuve se mettra en rapport préalablement avec les structures sanitaires locales sur les procédures d'éventuelles évacuations vers les établissements hospitaliers des patients Covid-19 et non Covid-19
- > Une cellule de veille Covid-19 sera mise en place et ce par le médecin référent sur l'épreuve pendant 14 jours postcourse
- > Il sera fait appel au sens civique des athlètes en leur demandant de prévenir le référent Covid-19 après course en cas de déclaration de maladie
- > Le téléchargement et l'utilisation de l'application « StopCovid » seront conseillés aux participants lors de leur inscription
- > Transmission par mail aux participants de la "charte du coureur" dès son inscription. Celui-ci devant la déposer signée par ses soins dans une urne lors du retrait de son dossard.